



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 11 avril 2026  
Convocation du : 3 avril 2026  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 30

L'an deux mille vingt six, le onze avril à 09h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

**PRESENTS :**

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Alexis DEBUISSON, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Martine HENNEBELLE pouvoir à Fatima MAMERI, Christophe LECOEUICHE pouvoir à Grégory PICKEU, Sabine LELEU pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Cyrielle DEBAVELAERE pouvoir à Jean-Jacques DERUYTER, Caroline MARMOUZÉ pouvoir à Michel PLOUY

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Sarah FÉVRIER

DE26\_059

**ADMINISTRATION MUNICIPALE  
CAISSE DES ÉCOLES  
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

*Autorisation - Approbation*

\*\*\*

Conformément aux dispositions du décret n° 60.977 du 12 Septembre 1960, modifié par le décret n° 83.838 du 22 septembre 1983, outre le Maire, Président de la Caisse des Écoles, le Conseil Municipal doit élire deux conseillers municipaux.

L'élection de ces membres se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats pour la désignation des représentants au Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles.

**Candidatures :**

- **Liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » :** M. Jean Michel MONPAYS, Président, Mme Céline LEROUX, Mme Cristiane DELESTREZ.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'élire les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- 26 voix pour
- 9 abstentions :  
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles : M. Jean-Michel MONPAYS, Président, Mme Céline LEROUX, Mme Cristiane DELESTREZ

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le 15/04/2026

**webdelib**

ID : 059-215900176-20260415-DE26\_059-DE

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Sarah FÉVRIER**  
Conseillère Municipale  
Secrétaire de Séance

**Jean-Michel MONPAYS**